

A CAPITALIS INVESTMENTS

Société par actions simplifiée

Capital social : 1.088.000 euros

Siège social : 8 rue de l'Est – 92100 Boulogne-Billancourt

DÉCISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

En date du 1er juillet 2026

Le soussigné,

Monsieur Laid AÏSSAOUI, associé unique de la société A CAPITALIS INVESTMENTS, détenant la totalité des actions composant le capital social,

après avoir pris connaissance de la nécessité de transférer le siège social de la société,

DÉCIDE :

Première décision – Transfert du siège social

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société :

Ancienne adresse :

8 rue de l'Est

92100 Boulogne-Billancourt

Nouvelle adresse :

20 rue de l'Horloge

27000 Évreux

Ce transfert prendra effet à compter du 1er juillet 2026.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé au 20 rue de l'Horloge – 27000 Évreux.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par décision du Président et en tout autre lieu par décision collective ordinaire des actionnaires.

Deuxième décision – Pouvoirs

L'associé unique confère tous pouvoirs au Président, avec faculté de subdélégation, à l'effet de constater la réalisation du transfert de siège social, de procéder à la mise à jour des statuts et d'accomplir toutes formalités légales, administratives, de publicité et d'inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

Fait à Évreux,

Le 1er juillet 2026.

L'Associé unique,

Laid AÏSSAOUI

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, vertical strokes followed by a horizontal line and a small loop at the end.